



Commune de  
**WOLUWE-SAINT-LAMBERT**

Avenue Paul Hymans 2  
1200 Bruxelles

Tél : 02.761.27.11

Fax : 02.772.25.67

www.woluwe1200.be  
info.com@woluwe1200.be

Le 26 aout 2024

Aux parents des élèves de 2<sup>ème</sup> primaire A et B  
de l'école GEORGES DESIR

Chers Parents,

L'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert possède une ferme du 17<sup>ème</sup> siècle, située à Vieux-Genappe (Le Petit Foriest). Un centre d'Education à l'Environnement y a été aménagé pour accueillir en classes vertes les élèves des 2<sup>èmes</sup> années primaires, et ce, en externat. Tous les réseaux scolaires situés sur la commune de Woluwe-Saint-Lambert sont concernés.

La commune de Woluwe-Saint-Lambert, soucieuse de mettre à la disposition de vos enfants le maximum d'atouts afin qu'ils s'enrichissent du vécu au Petit Foriest, a fait réaménager et installer de nouvelles infrastructures sur le site ainsi que de nombreuses plantations.

Cette année scolaire, vos enfants partiront une semaine au « Petit Foriest », c'est-à-dire :

**les 19 et 20 décembre 2024 (récupération du 29 et 30 mai 2025) et du 26 au 28 mai 2025.**

La participation aux frais s'élève à **70 €** pour la semaine. Ce prix comprend : les activités, le transport en car aller-retour, une collation, le matin, composée d'un fruit bio, d'un biscuit et d'un jus de fruits ou produit laitier bio et, pour le repas de midi, un potage bio (ou autre plat préparé en atelier\*) et un dessert (fruit ou produit laitier bio).

**Il est donc nécessaire de munir votre enfant de tartines.**

La somme devra être payée à l'école 10 jours avant chaque départ.

En cas d'absence, un remboursement est prévu uniquement sur présentation d'un certificat médical.

La réunion d'information se tiendra **le jeudi 5 septembre 2024 à 18h** dans la salle des conférences de la Maison Communale – 2, avenue Paul Hymans à 1200 Bruxelles. (L'entrée se fait par la petite porte en dessous de la tour).

Veillez agréer, Chers Parents, l'assurance de notre considération distinguée.

Patrick LAMBERT,  
Secrétaire communal.

Olivier MAINGAIN,  
Bourgmestre.

\* en fonction des choix d'activités opérés par le titulaire.